

MAIRIE DE DAMOUSIES
COMPTE RENDU DE LA 16^{ème} REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
22 OCTOBRE 2021

Le 22 octobre 2021 à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence d'Alain Wittemberg, Maire.

Présents : Alain Wittemberg, Claudine Denoyelle, Léandre Sculier, Badih Melek, Marie-Claude Crévits, Reinold Masure, Delphine Petit, Charles Waymel .

Excusés : Damien Demeure . Avec procuration : Amanda Garcia, Philippe Huftier.

La séance est ouverte à 20 heures.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et indique que le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Claude Crévits .

Délibération concernant la proposition d'un parc éolien :

Suite à un courrier de l'ADE, Agence de développement éolien, qui propose l'implantation d'éoliennes sur plusieurs sites, sur la zone de Bagnorie à Damousies, mais aussi à Dimechaux et Solrinnes, les membres du Conseil se prononcent à l'unanimité contre toute implantation :10/10

Sachant que le pouvoir de décision finale appartient au préfet et que le gouvernement souhaite un développement de l'éolien de 50 % d'ici 2030, nous nous devons d'être vigilants. Un courrier recommandé est envoyé à l'ADE, pour affirmer notre ferme opposition , actuelle et future, à la réalisation de ce projet .

Atelier participatif :

16 réponses aux questionnaires sur les souhaits des habitants concernant le centre du village ont été remis en mairie et ont été communiqués à INORD pour analyse .Le compte rendu sera fait lors de la réunion publique du 26 octobre .

City park :

Quelques élus se sont rendus à Sars-Poteries et à Saint-Aubin pour la visite de plateaux sportifs . A ce propos, Amanda Garcia et Alain Wittemberg ont rencontré vingt parents dont les enfants sont âgés de moins de 16 ans . ; l'idée d'un city park est accueillie favorablement .

Adhésion Siden-Sian souhaitée par quelques communes de l'Aisne, du Pas-de-Calais et du Nord pour la compétence Eau potable, Assainissement collectif ou défense extérieure contre l'incendie.

Vote favorable à l'adhésion : 10/10

Questions diverses :

- Cimetière : La loi impose de faire l'état des lieux et de tenir un registre du cimetière. La procédure est complexe et nécessite un travail de longue haleine. Alain Wittemberg et Badih Melek vont s'y atteler.
- Dégrèvement de la taxe foncière 2021 :
La liste des parcelles agricoles dégrévées de 30% de taxe foncière suite à l'épisode de pluie constaté du 16 juin au 10 août 2021 est disponible sur le tableau d'affichage à l'entrée de la mairie.
- Fibre optique, CAP Fibre est votre interlocuteur si vous n'avez pas satisfaction avec votre opérateur téléphonique. Le boîtier de raccordement est pour le moment gratuit. Attention , il va devenir payant . Si vous ne disposez pas d'un boîtier de raccordement à proximité de votre domicile , **pensez à le signaler à CAP FIBRE par le numéro vert 0800 159 162.**
- La commune n'exercera pas son droit de préemption sur les immeubles situés 20 rue de Maubeuge et 30 rue de Maubeuge .
- Nettoyage des feuilles mortes et des filets d'eau dans le centre du village : il aura lieu le samedi **20 novembre à partir de 9 h ..** Les volontaires seront les bienvenus avec pelle, balai , rasette et éventuellement brouette .
- La cérémonie des vœux se déroulera **le dimanche 16 janvier à 11h** à la salle des fêtes .Nous espérons tous que la situation sanitaire le permettra .
- Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 19 novembre à 20 heures.

La séance est levée à 22h 05 .

RAPPEL

PASSAGE DES ENCOMBRANTS : MERCREDI 17 NOVEMBRE

Célébration du 11 novembre 1918

La population est invitée à assister au dépôt d'une gerbe qui aura lieu au Monument le Jeudi 11 novembre à 11 h 30 suivi d'un vin d'honneur à la Mairie.